

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE FLEUREY LES FAVERNEY**

Séance du 15 avril 2019

Nombre de conseillers

- en exercice: 10
- présents: 09
- votants: 10

L'an deux mille dix neuf, le 15 avril
à 20 heures 30,
le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au
nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances
sous la présidence de M. Franck TISSERAND, Maire.

Etaient présents: Pascal CAMUS Laurent CAMUS Vanessa
FARBER Florent GONET Marie-Luce LOMBARDO Jean-
Pierre MILLIOT Jean-Paul PORCHEROT Patrick
RENAULT Franck TISSERAND
C. BERNET a donné pouvoir à V. FARBER
Pascal CAMUS a été nommé secrétaire.

Délibération n° 04/2019

Objet: Tarifs eau et assainissement

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les projets en cours à financer sur les budgets eau et assainissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- décide de fixer comme suit le tarif de l'eau et de l'assainissement à compter du 01 mai 2019, (la commune n'étant pas assujettie à la TVA pour ces services)

1ère tranche de 0 à 500 m3	1.35 €/m3
2ème tranche de 501 à 2500 m3	0.93 €/m3
3ème tranche 2501 et plus	0.68 €/m3
Redevance assainissement	1.45 €/m3
Prime fixe annuelle assainissement	36.00 €
Prime fixe annuelle eau potable	36.00 €

- décide de dissoudre le budget assainissement au 01/01/2020 et de le rattacher au budget général de la commune

A l'unanimité des membres présents.

Le Maire,

F. TISSERAND

Date de convocation:
01/04/2019

Date d'affichage:
17/04/2019

Certifié exécutoire
après dépôt en Préfecture le
et publication

